



A Bagnols-sur-Cèze, le 30/05/2021

Direction des Finances  
Directeur des Finances  
Aurélien CHAUVET

☎ 04 66 33 20 54

email : a.chauvet@gardrhodanien.fr

**SICTIAM**  
**Monsieur le Président**  
**Business Pôle 2,**  
**1047 Route des Dolines,**  
**06560 VALBONNE**

Nos réf : 20210530/AC

Objet : Fin de l'adhésion au SICTIAM

Monsieur Le Président,

Par la présente et conformément à la réunion qui s'est déroulée en visioconférence en présence de votre Directeur Général, Monsieur Philippe DUBOST, le 10 mai 2021, nous vous confirmons la décision commune de la Ville de Bagnols-sur-Cèze et de l'Agglomération du Gard Rhodanien de ne plus adhérer à votre syndicat.

En effet, ces collectivités ont la volonté de développer sur le territoire, un schéma de mutualisation efficace, porté vers plus de modernisation, des outils numériques communs et une ambition renforcée sur tous les aspects informatiques. Depuis plus d'un an le service informatique est structuré de manière plus efficace et le montant des adhésions, jugé excessif, sera ainsi redéployé en interne. Il permettra de compléter les moyens techniques et humains tout en optimisant la compétence réseau, infrastructure et sécurité.

C'est en ce sens qu'une délibération de sortie sera prise le 29 juin 2021 par la Ville de Bagnols-sur-Cèze et par l'Agglomération du Gard Rhodanien en date du 05 juillet 2021.

Enfin, nous soulignons l'engagement de Monsieur DUBOST à accompagner ces deux collectivités dans cette démarche. Bien entendu, nous apprécions et partageons cette proposition. En conséquence, nous vous saurions gré de bien vouloir nous indiquer, en retour, les modalités de sortie une fois les délibérations

rendues exécutoires et ce pour une date d'effet souhaitée fin 2021, début 2022 au plus tard.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, nos plus respectueuses salutations.

Le Maire de Bagnols-sur-Cèze

Jean-Yves CHAPELET



Le Président d'Agglomération du  
Gard Rhodanien

Jean-Christian REY